



# Rapport synthèse - Recommandations pour les aménagements permanents

Terrasses Roy | Plateau-Mont-Royal



Centre d'écologie  
urbaine de Montréal

Septembre 2018



# Équipe de projet

## Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Le Plateau-Mont-Royal

**Montréal** 

Jessie Lafrance Brazeau, Conseillère en planification, Chargée de projet

Maxime Deschênes-Bouchard, Conseiller en aménagement  
Lana Simic, Conseillère en aménagement

## Centre d'écologie urbaine de Montréal



Chargés de projet : Isabelle Gaudette  
Mikael St-Pierre

Animateurs : Tristan Bougie  
Julien Voyer  
Christopher Wise

Tous les crédits photos vont au CEUM, sauf lorsque indiqué, ainsi que sur la page couverture (Ville de Montréal).

# Table des matières

<b>Synthèse des résultats et recommandations</b>	<b>page 4</b>
<b>Mise en contexte</b>	<b>page 6</b>
<b>Processus de consultation</b>	<b>page 8</b>
<b>Besoins et attentes des participants</b>	<b>page 11</b>
<b>Vision</b>	<b>page 14</b>
<b>Recommandations</b>	<b>page 15</b>
<b>Rétroaction sur le processus</b>	<b>page 22</b>
<b>Annexes</b>	<b>page 23</b>

## Avis au lecteur

L'information contenue dans le présent document ainsi que les analyses, les conclusions et les recommandations qui y sont présentées, s'il y a lieu, ne lient d'aucune façon la Ville de Montréal .

Ce document est mis à la disposition du lecteur intéressé à titre informatif seulement.

# Synthèse des résultats et recommandations

---

## 1- Une rue piétonne sécuritaire

- Des déplacements piétons priorités
- Sécurité aux entrées, aux intersections et sur les rues avoisinantes
- Accessibilité universelle des aménagements
- Minimiser les utilisations nocturnes irritantes
- Évacuer les livraisons des abords de la rue piétonne



## 2- Un lieu accessible, 12 mois par année

- Un déneigement à la hauteur d'une rue piétonne de quartier
- Des objectifs de propreté ambitieux



## 3- Un équilibre entre animation et quiétude

- Une programmation d'animation modérée
- Des animations hivernales bonifiées



## 4- Maintien du bon voisinage avec les riverains et acteurs du quartier :

- Une relation de concertation renouvelée avec les résidents riverains
- Une relation de concertation bonifiée avec les commerçants riverains



## Vision :

Les Terrasses Roy, miroir  
d'une rue gourmande

## → Recommandations aux concepteurs

1. Conserver le parti de l'agriculture urbaine
2. Favoriser l'installation d'équipement et infrastructure de collection des eaux de pluie
3. Augmenter le nombre de places pour s'asseoir par une offre variée de lieux de détente et de rencontre
4. Aménager les extrémités de la place avec des seuils d'entrées qui décourage l'accès aux véhicules et qui font converger les flux piétons vers les traverses
5. Favoriser des aménagements aux formes et dénivelés variés pouvant servir d'espaces pour s'asseoir ou pour jouer
6. Choisir un éclairage d'ambiance adapté à l'utilisation proposée, invitant au calme la nuit
7. Intégrer les besoins des quatre saisons dans la conception de l'espace et du mobilier urbain
8. Assurer un corridor de transit piéton fluide et rapide
9. Trouver un concept qui reflète le patrimoine historique et culturel du quartier
10. Un concept d'aménagement en équilibre entre l'aménagement traditionnel et ludique

## Recommandations à l'arrondissement

11. Maintenir la volonté d'intégrer le terrain voisin du 3800 rue De Bullion aux aménagements
12. Poursuivre l'identification des pistes de solutions permettant d'interdire la circulation automobile dans la ruelle
13. Continuer l'offre d'animation sur le site, à un rythme similaire que celui de la phase transitoire
14. Observer et réviser la configuration du réseau autour des Terrasses Roy
15. Développer une approche innovante pour assurer l'entretien du site
16. Développer un partenariat avec la SDC Saint-Laurent
17. Maintenir le comité riverain et d'acteurs et l'intégrer à la gouvernance du projet

## Mise en contexte

---

### Le Programme d'implantation de rues piétonnes et partagées (PIRRP)

Le programme d'implantation de rues piétonnes et partagées a été lancé par la Ville de Montréal en 2015 afin de soutenir les arrondissements dans la mise en œuvre de projets de piétonnisation. Il a comme objectifs principaux de :

- Transformer les rues en espaces publics et en lieux de rencontres animés imprégnés de l'identité des quartiers pour en stimuler la vitalité;
- Accroître progressivement la superficie de l'espace public dédié aux piétons pour encourager la pratique de la marche;
- Impliquer la communauté dans la transformation des espaces publics pour susciter l'adhésion des citoyens aux projets;
- Bâtir sur les réussites montréalaises et adapter des concepts d'aménagement reconnus ailleurs dans le monde aux besoins des arrondissements pour développer le savoir-faire. (Ville de Montréal, 2016)

En 2017, l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal a réalisé le projet de piétonnisation de la rue Roy Est entre l'avenue Coloniale et la rue de Bullion.

### Le projet de la rue Roy Est

#### Historique

**2012-14** : Apaisement de la circulation sur la rue Roy Est : avancées de trottoirs verdis

**2015** : Marché public et rue Fermier par le Santropol Roulant

**2016** : Halte piétonne par l'Arrondissement, murale, halte piétonne marché public et rue Fermier par le Santropol Roulant

**2017-18** : Projet de piétonnisation temporaire de la rue Roy Est

**2019** : Projet de piétonnisation permanente de la rue Roy Est

En 2017, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a inauguré les Terrasses Roy, projet de piétonnisation de la rue Roy Est entre l'avenue Coloniale et la rue de Bullion. L'espace, coloré et animé, a été un fort succès. En effet, 95% des répondants questionnés lors de sondage d'appréciation ont mentionné être satisfait ou très satisfait du projet des Terrasses Roy. L'aménagement, qui a bénéficié d'une animation ponctuelle par le Santropol Roulant, voisin des Terrasses, a été hautement fréquenté lors de la saison chaude. 85% des répondants du sondage disaient fréquenter plus souvent l'espace.

Élément d'importance, un comité de riverain a été mobilisé tout au long de l'année afin de recevoir des apports continus par rapport au projet.



Kiosque avec la Bécane à idées, juin 2018



# Processus de consultation

---

## Le mandat du CEUM en 2018

Le projet des Terrasses Roy étant appelé à devenir permanent, l'arrondissement a pris la décision de conserver le projet pour l'hiver 2017-2018 afin d'expérimenter et d'évaluer le projet sur une année complète. Les aménagements temporaires ont été adaptés afin de mieux répondre au climat hivernal. Les aménagements temporaires ont également été bonifiés en juin 2018 par les concepteurs, Castor&Pollux.

L'arrondissement souhaitait donc connaître la satisfaction des citoyens et acteurs du projet sur le projet afin de tirer des apprentissages de l'expérience. De plus, il était souhaité de consulter les citoyens et les acteurs afin de proposer des orientations qui guideront les concepteurs de l'aménagement permanent.

### Objectifs de la démarche

Dans un premier temps,

- Identifier les forces et défis des aménagements hivernaux.
- Évaluer la satisfaction des citoyens et des acteurs, dont les concepteurs et l'arrondissement.
- Documenter l'utilisation des lieux par les citoyens.
- Formuler des recommandations pour les ajustements à apporter au projet permanent.

Dans un deuxième temps,

- Connaître les besoins et les attentes des citoyens, des commerçants et des acteurs locaux concernant le projet de réaménagement permanent.
- Définir des orientations d'aménagement qui serviront à l'élaboration du projet d'aménagement permanent.

## Activités

**Rencontre de démarrage** (8 mars) : Rencontre avec le chargé de projet et le comité de pilotage de projet.

Objectifs :

- Préciser les objectifs des activités.
- Préciser le partage des rôles.
- Planifier les communications

**Enquête terrain sur l'utilisation du site** (15 mars au 8 avril) :

L'observation et la prise de photos du site est une façon complémentaire à la consultation de recueillir des données. Une implication des riverains à la prise de photos est possible.

Objectifs :

- Documenter les activités réalisées, les installations les plus utilisées (Ce que les utilisateurs font et où sur le site.)
- Observer sur le terrain les enjeux d'accessibilité universelle.

**Première rencontre du comité riverain et visite terrain** (11 avril) :

Poursuite du travail entamé en 2017 avec les membres déjà impliqués.

Objectifs :

- Évaluer la satisfaction et les défis de l'aménagement hivernal.
- Identifier des éléments à améliorer et tirer des apprentissages du projet hivernal.
- Récolte d'information sur les besoins et attentes pour le projet permanent.

Nombre de participants : 12

**Rapport synthèse sur les aménagements hivernaux** (26 avril) : Rencontre avec l'arrondissement et les consultants retenus.

Objectifs :

- Présenter la synthèse des résultats (contenu, statistiques et photo) de la démarche de consultation.
- Formuler des recommandations pour les ajustements du projet permanent.

**Informations aux contacts** (29 mai) : Communication courriel d'information (bilan des démarches réalisées et suites à venir)

Objectif :

- Maintenir les citoyens intéressés par la démarche de l'an 1 informés des prochaines étapes de consultations.

**Kiosques de consultations mobiles** (12 au 28 juin) : Présence sur le site avec la Bécane à idées. (5 périodes de 4 heures)

Objectifs :

- Mesurer la satisfaction d'éléments du projet transitoire.
- Recueillir les besoins et attentes des usagers de la place pour les aménagements permanents.

Nombre de participants : 204

**Atelier de travail citoyen** (19 juin) : Atelier de travail en sous-groupes sur carte, en soirée pour explorer et identifier des orientations pour le projet permanent.

Objectifs :

- Valider le portrait des enjeux exprimés lors des autres activités.

- Dégager des éléments de vision qui font consensus.
- Mesurer l'adhésion aux principes et aux orientations développées à ce jour.
- Définir des principes et des orientations d'aménagement à transmettre au concepteur.

Nombre de participants : 21

**Deuxième rencontre du comité riverain** (17 juillet) : Poursuite du travail avec le comité de riverains et d'acteurs déjà mobilisés pour les impliquer dans la définition des orientations du projet permanent.

Objectifs :

- Mesurer l'adhésion aux orientations développées et les raffiner.
- Identifier les éléments manquants.

Nombre de participants : 10

**Rencontre avec l'arrondissement et la firme ayant réalisé les ajustements au projet transitoire de l'été 2018** (27 août) :

Objectifs :

- Faire un bilan de la saison estival.
- Tirer des apprentissages de l'aménagement réalisé.



Rencontre du comité riverain, juillet 2018

# Besoins et attentes des participants

---

Tout au long de la démarche, l'équipe du CEUM a sollicité les participants, riverains, usagers, commerçants et passants, quant à leurs besoins et attentes par rapport aux aménagements permanents de la rue Roy Est. Parmi l'ensemble des commentaires et propositions recueillis au fil des deux années d'expérience sur le terrain, le CEUM constate que des thèmes se sont dégagés.

## 1 - Une rue piétonne sécuritaire

Les attentes pour une rue piétonne sécuritaire pour ses usagers sont extrêmement élevées. D'un côté, la transformation de la rue Roy Est en rue piétonne vient prioriser ces usagers en leur donnant exclusivité d'usage de celle-ci. Or, différents incidents et problèmes allant à l'encontre de cette volonté ont contribué à consolider l'importance de cet enjeu chez les usagers.

- **Des déplacements piétons priorités**  
Les usagers ont des attentes quant à une cohabitation piétons-vélos facilitée par une priorisation claire des piétons.
- **Sécurité aux entrées, aux intersections et sur les rues avoisinantes**  
L'aménagement ayant un impact sur les rues avoisinantes, il est important de sécuriser les différents aménagements dédiés aux piétons dans le secteur des Terrasses Roy.
- **Accessibilité universelle des aménagements**  
Assurer un accès à tous les usagers, tant dans les déplacements que dans l'utilisation du site
- **Minimiser les utilisations nocturnes irritantes**  
L'aménagement étant à proximité du boulevard Saint-Laurent, certaines mesures doivent être prises afin d'éviter des débordements de fêtards sur l'aménagement permanent.

- **Évacuer les livraisons des abords de la rue piétonne**  
Plusieurs désagréments semblent avoir été vécus quant à la présence de camions de livraison à proximité de la rue piétonne.

## 2 - Un lieu accessible, 12 mois par année

les Terrasses Roy ont la double fonction de rue piétonne et d'espace public. En effet, en plus de sa fonction encourageant les déplacements actifs, du mobilier appelant à l'appropriation de l'espace s'y trouve, combiné à une programmation proposée aux usagers. Pour bien profiter des différentes fonctions de l'espace, les usagers ont clairement mentionné l'importance que celui-ci soit accueillant, et ce, douze mois par année.

- **Un déneigement à la hauteur d'une rue piétonne de quartier**  
Suite à un premier hiver difficile, les attentes sont élevées pour les usagers, qui souhaitent voir autant d'aise en hiver qu'en été pour se déplacer sur la rue Roy Est
- **Des objectifs de propreté ambitieux**  
Afin de conserver la convivialité de la rue animée, il est attendu que l'espace soit fortement entretenu et que des objectifs de propreté ambitieux soient visés.

### 3 - Un équilibre entre animation et quiétude

Comme bien des lieux publics bordés par des résidences, l'équilibre entre le dynamisme de la ville et la vie de quartier paisible est important. Alors que la proposition de programmation offerte aux Terrasses Roy lors de la dernière année semble bien fonctionner, les usagers ont tout de même nommé certaines attentes quant à celles-ci pour le futur.

- **Une programmation d'animation modérée**  
Le rythme des animations proposées aux Terrasses Roy est apprécié. Il ne faudrait pas interpréter le succès des activités par une volonté d'en faire plus; la proposition actuelle semble atteindre un équilibre idéal entre animation et quiétude.
- **Des animations hivernales bonifiées**  
Sans avoir d'attentes quant à une programmation, des animations et un habillage hivernal sont attendus par les usagers.

### 4 – Maintien du bon voisinage avec les riverains et acteurs du quartier

: l'arrivée d'un tel aménagement dans le quartier a assurément un impact chez les riverains. Ceux-ci ont été rapidement impliqués dans la gouvernance du projet dès 2017. Après la réalisation du projet permanent, les riverains, tant résidents que commerçants, s'attendent à la continuation de la relation de collaboration avec l'arrondissement par rapport aux Terrasses Roy.

- **Une relation de concertation renouvelée avec les résidents riverains**  
Volonté des riverains de continuer la concertation, et de mieux la définir afin de mieux intégrer le comité de riverains à la gouvernance du projet.

- **Une relation de concertation bonifiée avec les commerçants riverains**

La participation des commerçants riverains aux rencontres du comité citoyen étant faible, ces derniers ont proposé que l'arrondissement collabore directement avec eux afin de les intégrer à la gouvernance du projet.

### 5 - Autres besoins et attentes

- **Besoin de plus de points d'ombres**
- **Volonté d'intégrer un point d'accès à l'eau**
- **Plus d'information demandée quant à l'aménagement et ses fonctions** (entre autres par rapport à l'agriculture)
- **Éclairage plus adaptés aux aménagements**



Des usagers répondent au sondage de la Bécane à idées

# Vision : Les Terrasses Roy, miroir d'une rue gourmande

---

## Mise en contexte historique

L'histoire de la rue Roy Est témoigne de l'importance de la gastronomie pour les résidents du Plateau-Mont-Royal. Du début du XXe siècle à aujourd'hui, une série d'institutions liées à l'alimentation se sont succédé. Avant les Fernando et Chilenta, la poissonnerie Waldman et le magasin de volailles Zinman se côtoyaient du côté sud de la rue<sup>1</sup>. À l'endroit où se trouvait le magasin Tucker, où l'on trouvait des poules et lapins toujours vivants, se trouve aujourd'hui le Santropol Roulant, un centre alimentaire qui cultive et offre de la nourriture aux Montréalais. Historiquement gourmande, cette facette de la rue Roy Est semble toujours frapper l'imaginaire aujourd'hui.

## Énoncé de vision

Les Terrasses Roy offre un miroir idéal à ce cachet particulier de la rue. De par son concept, celui des terrasses, qui rappelle la culture verticale utilisée en Asie ou en Europe, l'aménagement prend le parti de l'agriculture urbaine et l'intègre dans un projet de rue piétonne animée au rythme des récoltes. Les Terrasses Roy proposent aussi une interface avec l'histoire gourmande du secteur, de la ferme du notaire Jean-Marie Cadieux de Courville<sup>2</sup> au toit cultivé du Santropol Roulant.

1. Société d'histoire du Plateau-Mont-Royal. Rue Roy Est. Disponible en ligne au <https://histoireplateau.org/toponymie/vp/roy/roy.html>

2. BENOÎT, Michèle, GRATTON, Roger (1991), Pignon sur rue. Les quartiers de Montréal. Montréal, Guérin littéraire, 1991. Page 154.

# Recommandations

---

Ces recommandations répondent aux objectifs et aux balises du projet d'aménagement établis par l'Arrondissement. Des précisions viennent s'ajouter à certaines recommandations lorsque nécessaire.

Une série de documents ont été réalisés dans le cadre du mandat, dont un rapport synthèse sur les aménagements hivernaux. D'autres documents ont également été réalisés dans le cadre du mandat précédent, terminé en 2017. Il est recommandé de prendre connaissance de ces documents au préalable afin d'avoir une idée globale des conclusions émanant de la démarche.

Les recommandations sont inspirées des apprentissages tirées de l'expérience du projet temporaire. Elles ont été élaborées en ayant en tête tous les intrants colligés au fil de cette démarche. Ceux-ci sont dirigés vers le développement d'un projet de rue piétonne permanent, tel que visé par le Programme dont a bénéficié la rue Roy Est.

## Recommandations aux concepteurs

### 1- Conserver le parti de l'agriculture urbaine

Une caractéristique fortement appréciée des usagers participants à la démarche, l'intégration de plantes potagères aux aménagements de la rue piétonne a permis d'offrir un paysage en continuelle transformation durant la saison chaude. L'agriculture urbaine s'est imposée comme étant une vocation secondaire importante au site, après la priorité piétonne.

- Continuer l'entretien des espaces de culture par un organisme du quartier
- Diminuer l'attente quant à l'implication citoyenne dans l'entretien et la récolte
- Augmenter la surface végétale et le nombre de plantations afin de diminuer l'effet d'îlot de chaleur
- Bonifier la canopée afin de créer des points d'ombres

### 2- Favoriser l'installation d'équipement et infrastructure de collection des eaux de pluie

Deux puisards, existants avant l'aménagement, sont présents sur la rue Roy Est, au coin de la rue de Bullion. Certains enjeux d'accumulation d'eau ont été documentés au printemps, lors de la fonte des neiges. Afin d'éviter une récurrence de ses problèmes, l'installation d'équipement et infrastructure de collection des eaux, tels des jardins d'eau ou des pavés perméables, pourrait être envisagée. Ceux-ci pourraient être combinés avec des aménagements afin de joindre l'utile à l'agréable et de favoriser la gestion in situ des eaux de pluie. (jardins de pluie, bacs de biorétention, etc)

### 3- Augmenter le nombre de places pour s'asseoir par une offre variée de lieux de détente et de rencontre

L'installation des tables de pique-nique et autre mobilier permettant de s'asseoir a contribué à remplir les Terrasses Roy d'usagers souhaitant animer l'espace par différentes fonctions. Les Terrasses Roy peut avoir été victime de son succès vu la rareté de ces places assises tant convoitées. L'ajout de places assises pourrait se faire de concert avec les commerçants, qui pourraient voir une valeur ajoutée à l'aménagement de places assises à proximité de leurs commerces. Le CEUM recommande l'aménagement d'une diversité de configurations afin de répondre à différents types d'usagers souhaitant manger, prendre une pause ou simplement flâner.

#### **4- Aménager les extrémités de la place avec des seuils d'entrées qui décourage l'accès aux véhicules et qui font converger les flux piétons vers les traverses**

Des enjeux de cohabitation entre les usagers piétons et les automobilistes, circulant sur les rues perpendiculaires aux Terrasses Roy, ont été documentés lors la démarche. Il est important que les futurs aménagements permanents montrent des extrémités, donnant sur l'avenue Coloniale et la rue de Bullion, clairement dissuasifs pour les conducteurs de véhicules. Plus encore, les extrémités devraient être aménagées de façon à faire converger les piétons vers les traverses. Ainsi, des situations comme celle d'un piéton souhaitant traverser au centre de l'intersection seraient évitées.

#### **5- Favoriser des aménagements aux formes et dénivelés variés pouvant servir d'espaces pour s'asseoir ou pour jouer**

Plusieurs efforts ont été déployés lors de la phase transitoire afin d'intégrer des aménagements ou gestes permettant le jeu libre des enfants. En effet, un grand nombre d'usagers des Terrasses Roy étaient des jeunes enfants s'amusant librement dans l'espace coloré et ludique, parcourant les obstacles de bois et atterrissant dans le bac à sable (idée à revisiter, voire à éviter). Sans dupliquer l'offre et faire migrer les mêmes objets dans l'aménagement permanent, cet esprit devrait inspirer la conception du futur projet.

- Remplacer le bac à sable par des installations de jeu : Pour des raisons d'hygiène, de salubrité et d'entretien, le mandat mené par le CEUM démontre une incompatibilité entre un tel équipement et l'aménagement d'une rue piétonne à cet emplacement.

#### **6- Choisir un éclairage d'ambiance adapté à l'utilisation proposée, invitant au calme la nuit**

Malgré l'installation d'un dispositif d'éclairage au début de l'hiver 2017-18, celui-ci est passé plutôt inaperçu des usagers réguliers rencontrés sur le site. Il fut toutefois remarqué par les riverains, qui recevaient des faisceaux lumineux dans leurs fenêtres avant un ajustement par l'arrondissement. Or, l'intégration de dispositifs d'éclairage à la conception du mobilier et de l'aménagement pourrait contribuer à favoriser la sécurité des usagers en soirée tout en mettant en valeur l'aménagement. L'équilibre est toutefois important afin d'inviter les usagers nocturnes de l'espace au calme et ne pas troubler la quiétude des riverains.

- Bien éclairer les aménagements aux extrémités de la place afin d'éviter des conflits entre piétons et véhicules
- Intégrer des dispositifs d'éclairage au mobilier conçus afin de les mettre en valeur
- Éviter les dispositifs pointant la lumière vers le ciel ou les bâtiments

#### **7- Intégrer les besoins des quatre saisons dans la conception de l'espace et du mobilier urbain**

C'est incontournable, les espaces publics, vivants et dynamiques seront recouverts de neige l'hiver venu. La dynamique urbaine se transforme, les activités extérieures diminuent, et la vie des espaces publics se trouve grandement impactée. Or, l'intégration des contraintes hivernales lors de la conception des projets d'espaces publics peut permettre d'assurer une vie allongée à ces espaces. La plupart des usagers rencontrés lors de la démarche s'entendent sur les défis dont on fait face lors de l'entretien d'une rue piétonne en hiver. Afin d'assurer l'utilisation quatre saisons de la rue piétonne, certaines pistes peuvent être favorisées.

- Considérer le déneigement dans la conception du projet
- Évaluer l'opportunité d'ajouter des dispositifs d'éclairage d'ambiance en hiver, afin d'offrir une atmosphère unique lors des temps froids.
- Diversifier les plantations (annuelles et vivaces) afin d'intégrer des végétaux résistants aux hivers montréalais

### **8- Assurer un corridor de transit piéton fluide et rapide**

L'usager prioritaire de la rue piétonne devrait être le piéton, qui souhaite transiter rapidement d'un point A au point B sans rencontrer d'embuches ou de contraintes. Le concept des Terrasses Roy priorise les piétons, tout en offrant un espace animé, ponctué de mobilier et de végétaux. Il est important d'assurer une perméabilité pour les usagers souhaitant traverser rapidement la rue pour aller attraper l'autobus ou encore retourner vers la maison.

- Conserver un corridor de transit des deux côtés de la rue
- Offrir un dégagement suffisant dans ces corridors en tout temps
- Assurer une accessibilité universelle, tant sur les trottoirs que dans une éventuelle allée centrale
- Évaluer l'installation de traverses surélevées aux intersections avoisinant les Terrasses Roy

### **9- Trouver un concept qui reflète le patrimoine historique et culturel du quartier**

Tel qu'invoqué en introduction aux orientations, le passé patrimonial riche du secteur pourrait fortement inspirer les futurs aménagements. Le lien entre l'alimentation et la rue Roy Est est important. Une poignée de cultures ont influencé le développement du secteur. Le futur aménagement des Terrasses Roy devrait tenir compte du passé du secteur et offrir des témoins de la riche histoire du Plateau-Mont-Royal .

Idées :

- Rappeler la présence des fermes de Courville avant 1845
- Rappeler l'histoire commerciale du secteur
- Rappeler l'importance des populations portugaises et juives au développement du secteur

### **10- Un concept d'aménagement en équilibre entre l'aménagement traditionnel et ludique**

Le projet transitoire des Terrasses Roy frappe l'imaginaire pour son utilisation de couleurs vives et de formes rarement rencontrées dans un milieu urbain. Sans renier complètement cet aspect ludique et enjoué, le futur aménagement permanent devrait viser un cachet plus intemporel, avec des couleurs et formes plus sobres et neutres. Cette sobriété pourrait toutefois être dynamisée avec des touches de couleurs et des formes inédites afin de faire des futures Terrasses Roy un espace qui traversera le temps et sera apprécié par les générations futures.

## Recommandation à l'arrondissement

### 11- Maintenir la volonté d'intégrer le terrain voisin du 3800 rue De Bullion aux aménagements

Situé au coin des rues Roy Est et de Bullion, ce terrain d'un peu moins de 200 mètres carrés accueillait avant 2013 le parc Hirsch-Wolofsky. Ce terrain, appartenant à la Société d'Habitation du Québec, accueille six arbres, de la pelouse et une courte rampe métallique bleue, qui contourne les limites du terrain de la SHQ. Cet espace pourrait potentiellement être intégré au projet de la rue Roy Est et être aménagé, même minimalement. Nous pourrions imaginer du mobilier destiné aux enfants, du stationnement pour vélo, l'aménagement de tables de pique-nique, le retrait de la rampe, etc. L'intégration de cet espace au projet des Terrasses Roy pourrait contribuer à bonifier certains éléments tout en conservant un maximum d'espaces prioritaires pour le transit des piétons.

### 12- Poursuivre l'identification des pistes de solutions permettant d'interdire la circulation automobile dans la ruelle

La présence d'une ruelle accessible aux automobiles est en contradiction avec l'aménagement d'une rue piétonne sécuritaire. Les potentiels conflits aux intersections en plus des dangers associés à la circulation d'un véhicule aux Terrasses Roy causent préjudice aux usagers, passifs ou actifs, qui souhaitent profiter d'un espace réservé aux piétons. Évidemment, l'interdiction de circulation aux automobiles pourrait être levée pour certaines opérations ou urgences, mais de telles occurrences seraient rares et devraient obtenir l'aval de l'arrondissement.

- Continuer les pourparlers avec le Santropol Roulant
- Explorer des solutions de stationnement sur rue réservée aux opérations du Santropol Roulant
- Maintenir un dégagement nécessaire à la circulation d'une

voiture entre l'avenue Coloniale et la ruelle

- Assurer que les aménagements au coin de la rue Roy Est et de l'avenue Coloniale peuvent être déplacés, avec l'aval de l'arrondissement, pour l'accès à des véhicules d'urgence ou d'entretien

### 13- Continuer l'offre d'animation sur le site, à un rythme similaire que celui de la phase transitoire

La question de l'animation a souvent été mentionnée par les participants à la démarche de consultation menée par le CEUM. Alors que certains souhaiteraient une programmation plus poussée, le CEUM est d'avis qu'un équilibre entre quiétude et animation est souhaitable pour le futur projet des Terrasses Roy.

- Prioriser une animation de l'espace axé sur l'agriculture et l'alimentation
- Offrir une ou deux activités hivernales pour les premières années du projet permanent
- Permettre l'appropriation et l'animation naturelle et ponctuelle de l'espace par tous

#### 14- Observer et réviser la configuration du réseau autour des Terrasses Roy

L'arrivée des Terrasses Roy a eu un impact important chez les usagers de la route ayant à traverser le secteur; ajouts de restrictions pour automobiles, livraison et vélo ainsi qu'une révision du sens de certaines rues. Ces révisions ont continué jusqu'à tout récemment, avec l'arrivée de la piste cyclable dans l'axe des Pins – Roy et de la modification quant au sens de circulation sur l'avenue Coloniale. Le CEUM recommande à l'arrondissement de rester agile et de continuer l'observation et l'évaluation de ces solutions, quitte à les réviser afin de trouver une configuration optimale.

- Effectuer une évaluation de la configuration actuelle de l'avenue Coloniale après la première année de réalisation
- Évaluer la possibilité d'ajouter un espace réservé de stationnement, quelques heures par semaine, à la Chilénita
- Observer le comportement des cyclistes dans l'axe des Pins – Roy Est et évaluer l'évolution de l'utilisation par les cyclistes des Terrasses Roy

#### 15- Développer une approche innovante pour assurer l'entretien du site

L'entretien du site a connu quelques ratés durant la phase transitoire. Or, afin de minimiser la pression sur l'administration et assurer une expérience optimale sur le site, le CEUM recommande d'étudier de nouvelles façons d'assurer l'entretien du site, entre autres le nettoyage ou le déneigement. Des partenariats pourraient être réalisés entre l'arrondissement et des tiers, qui assureraient certaines tâches sur le site.

- Offrir le mandat d'entretien adapté au site à un tiers spécialisé et habilité à une telle tâche
- Assurer un déneigement plus sensible aux réalités du site à un tiers spécialisé et habilité à une telle tâche

- Installer des collecteurs de mégots sur le site
- Intégrer des supports encourageant le recyclage des cannettes par les valoristes

#### 16- Développer un partenariat avec la SDC Saint-Laurent

La proximité de la « Main » est assurément un atout pour les Terrasses Roy, qui profitent de l'attrait du boulevard pour faire le plein d'usagers, jour et nuit. Depuis quelques années, la Société de développement commercial du boulevard Saint-Laurent emploie différentes équipes responsables, entre autres, de la propreté et de la quiétude nocturne. Le CEUM recommande à l'arrondissement de développer un partenariat avec la SDC afin que ces équipes terrain puissent remplir certaines fonctions nécessaires pour assurer la pérennité du site.

- Ajouter l'entretien des Terrasses Roy par l'escouade propreté de la SDC
- Assurer une patrouille nocturne des Terrasses Roy, les soirs de fin de semaine, par l'escouade nocturne de la SDC

## **17- Maintenir le comité riverain et d'acteurs et l'intégrer à la gouvernance du projet**

Le comité des citoyens riverains, mobilisé depuis 2017, a suivi la démarche de planification, de conception et de mise en œuvre des Terrasses Roy du début. Celui-ci permet de maintenir un contact constant entre l'administration et les résidents riverains, qui peuvent faire part d'enjeux et problématiques propres aux sites. Véritables yeux sur la rue, les membres du comité riverain ont permis, tant dans cette démarche que la précédente, de construire le projet temporaire. Une telle mobilisation est une force à entretenir par l'arrondissement.

- Présenter et discuter du concept final au comité riverain en exclusivité (exemple : atelier de validation du concept final)
- Assurer la participation des commerçants aux prochaines étapes de concertation
- Continuer l'encadrement du comité riverain par un organisme du secteur
- Maintenir un rythme d'une à deux rencontres par année (début et fin de saison)
- Convenir d'un mode de gouvernance et déterminer les rôles du comité riverain (exemple : inspiration du modèle des comités de ruelles vertes)



# Rétroaction sur le processus

---

## Les points forts

- Nous avons assisté à une mobilisation forte du comité riverain.
- Processus s'est déroulé sur plusieurs mois.
- Le fait d'avoir mené le processus en 2017 a permis de continuer la bonne relation développée avec les riverains.
- Diversité d'activités permettant une multitude d'intrants.
- Très bonne collaboration avec l'arrondissement.
- Le projet transitoire est généralement apprécié et plusieurs éléments de celui-ci font l'unanimité.
- L'arrondissement travaille déjà dans le sens de certaines recommandations.
- Les rencontres du comité de riverains ont permis de prendre connaissance de certains irritants et d'apporter les ajustements nécessaires.

## Les défis et limites

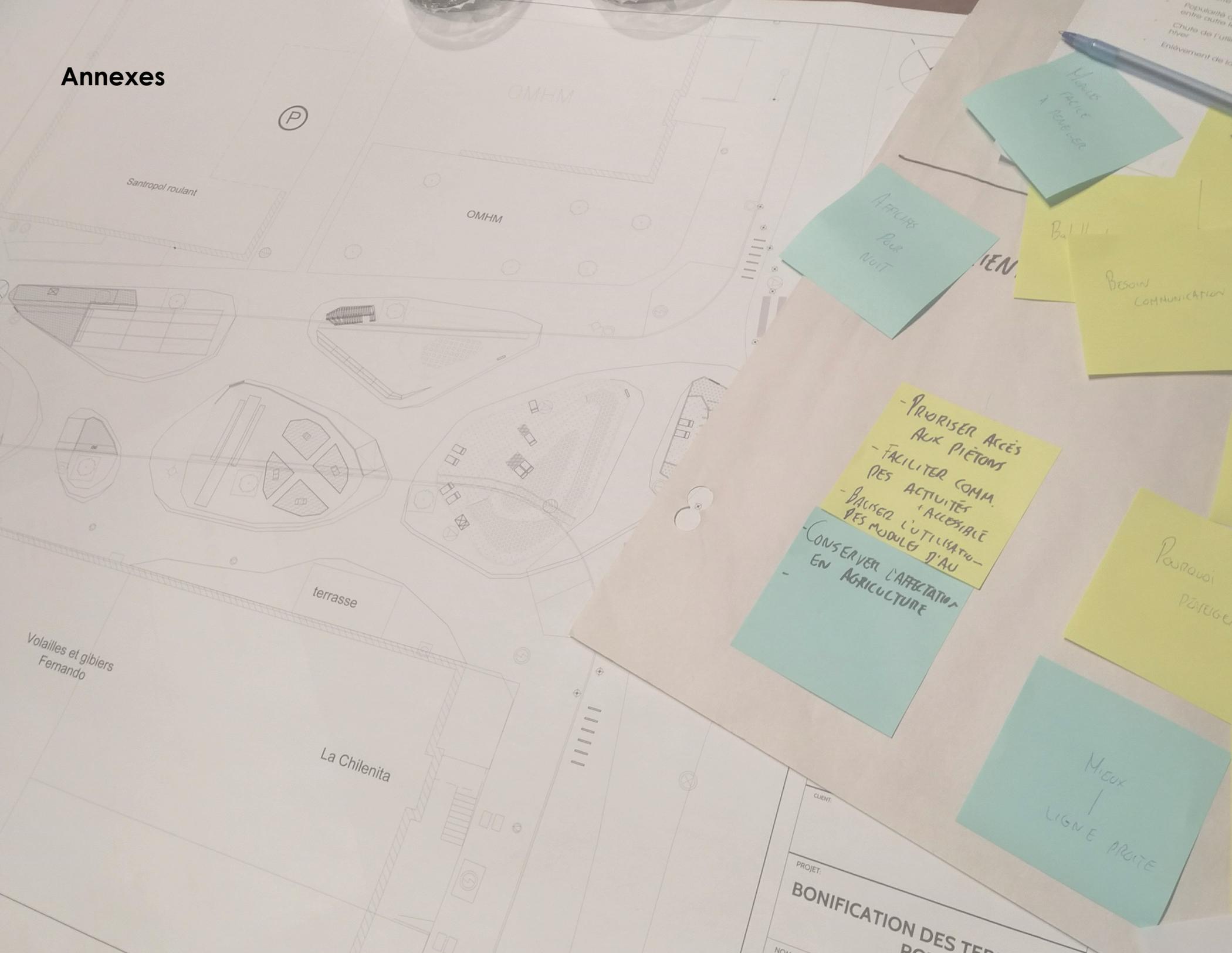
- L'observation hivernale s'est fait tard dans la saison, l'observation n'a pas totalement été faite en context hivernal.
- Les ajustements effectués pour l'été 2018 n'ont pas tous été réalisés. Certains ont été installés tard, ce qui réduisait le temps d'utilisation aux participants de la demarche.
- La consultation 2018 s'étant tenue tôt en saison (avant juillet), l'impact des modifications apportées en juin ont peu nourrit la réflexion sur les orientations.
- Mobilisation difficile à l'atelier de travail citoyen, probablement dû à la date (juin).
- Les commerçants participent peu aux ateliers et rencontres de

consultation des citoyens. Des rencontres ou entrevues personnalisées en présence d'un représentant de l'arrondissement auraient pu être bénéfiques.

## Les suites à donner

- Maintenir le lien de communication et de concertation avec les riverains (Exemple : Avec le Santropol Roulant)
- Présenter le concept de l'aménagement aux riverains dans le cadre d'un atelier de validation afin de susciter une adhésion au projet.
- Advenant une troisième année de l'aménagement transitoire, aviser rapidement les riverains.
- Continuer les observations sur le site, notamment par rapport à l'utilisation par les cyclistes de la rue piétonne.

# Annexes



P

Santropol roulant

OMHM

OMHM

terrasse

Volailles et gibiers  
Fernando

La Chilenita

AFFAIRES  
BUS  
NUIT

Mains  
facile  
à utiliser

Bull  
Besoin  
COMMUNICATION

- PRORISER ACCÈS  
AUX PIÉTONS
- FACILITER COMM.  
DES ACTIVITÉS  
"ACCESSIBLE"
- BACKER L'UTILISATION  
DES MODULES D'AU
- CONSERVER L'AFFECTATION  
EN AGRICULTURE

Pourquoi  
pâtisseries

Mieux  
|  
LIGNE PROTE

CLIENT

PROJET:

BONIFICATION DES TER  
BO

NOM

## Liste des documents produits précédemment par le CEUM

---



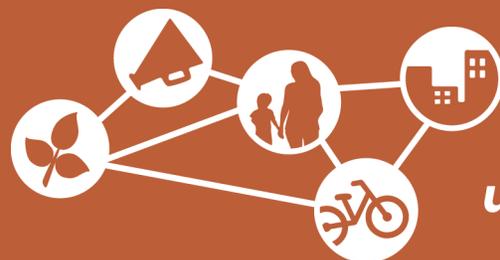
**Recommandations aux consultants, Avril 2017**



**Rapport synthèse de la consultation, Décembre 2017**



**Rapport synthèse sur les aménagements hivernaux, Juin 2018**



**Centre d'écologie  
urbaine de Montréal**

[www.ecologieurbaine.net](http://www.ecologieurbaine.net)